



Serge Dassault visé par une plainte pour association de malfaiteurs

Une plainte pour « association de malfaiteurs » a été déposée contre l'homme d'affaires Serge Dassault par Fatah Hou, un homme victime d'une tentative d'assassinat le 19 février 2013, a indiqué M^e Marie Dosé, l'avocate du plaignant, confirmant une information de FRANCE INTER, lundi 6 janvier. Il est reproché à l'industriel et sénateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) d'être impliqué dans un projet d'arrestation de M. Hou et de deux autres hommes au Maroc, afin de les éloigner de Corbeil-Essonnes.

Le successeur de Serge Dassault à la mairie de cette ville, Jean-Pierre Bechter, le responsable du service des sports de la ville, Machiré Gassama, et un diplomate marocain en poste à Paris sont également visés par cette plainte, déposée vendredi auprès du parquet d'Evry, a précisé M^e Marie Dosé. La procédure vient s'ajouter à une enquête à Paris sur un système présumé d'achat de votes dans les quartiers sensibles de Corbeil-Essonnes, dont l'homme d'affaires a été maire jusqu'en 2009. Le bureau du Sénat doit se prononcer mercredi sur la demande de levée d'immunité parlementaire, qui ouvrirait la voie à une garde à vue.

L'industriel avait par ailleurs été entendu en octobre en tant que témoin assisté sur la tentative d'assassinat de Fatah Hou le 19 février.

ACHATS DE VOTES PRESUMÉS

Pour ces faits criminels, Younès Bounouara, un quadragénaire présenté comme un relais de Serge Dassault dans les cités de Corbeil-Essonnes, a été écroué le 7 novembre après plusieurs mois de cavale. Son nom apparaît également dans l'enquête sur des achats de votes présumés. Dans un extrait d'une vidéo clandestine diffusée par Mediapart, Serge Dassault explique à des interlocuteurs visiblement venus lui réclamer de l'argent : « *Moi, j'ai tout payé, donc je ne donne plus un sou à qui que ce soit. Si c'est Younès, démerdez-vous avec lui !* »

Pour son entourage, Serge Dassault, qui nie tout système frauduleux, est en fait victime de chantage, de menaces et de tentatives de racket par de petits délinquants. Plusieurs plaintes ont été déposées. « *Tout est orchestré depuis des semaines pour nous faire croire que MM. Dassault, Bechter et consorts sont victimes de petits voyous de banlieue. Mais la seule victime dans ce dossier est Fatah Hou qui restera handicapé à vie !* », rétorque M^e Dosé.

LA MAIRIE DE CORBEIL DEMENT TOUT COMLOT

Ce sont des interceptions de conversations téléphoniques entre Jean-Pierre Bechter et son responsable des sports réalisées dans l'enquête sur la tentative d'assassinat, le 29 janvier, d'un autre homme qui affirme avoir été un acteur d'un système d'achat de votes, qui appuient la plainte déposée vendredi. « *Quand ils vont arriver au Maroc, ils vont être surpris de l'accueil* », aurait ainsi déclaré M. Bechter dans une des conversations tenues entre le 13 et le

18 février. Un déjeuner a également eu lieu le 14 février entre MM. Dassault, Bechter et un responsable de l'ambassade marocaine.

Entendu en juin, Jean-Pierre Bechter a réfuté tout complot, expliquant qu'il s'agissait de « *prévenir les familles* » que leurs « *enfants déconnaient* ». Une thèse de la « médiation » également défendue par le responsable des sports. M. Bechter relèvera d'ailleurs qu'il ne s'est finalement « *rien produit* ». « *Ce sont des emmerdeurs. Il faut voir que je suis le point d'entrée pour Serge Dassault* », avait-il expliqué.

Après sa reddition, Younès Bounouara avait exprimé son « *impression qu'ils allaient les faire arrêter pour racket au Maroc* », « *car la police française ne faisait rien* ». Pour M^e Dosé, si le « *projet de l'association de malfaiteurs n'a visiblement pas été exécuté* », c'est parce qu'« *entre-temps, Fatah Hou a été victime d'une tentative d'assassinat* ».

La plainte vise également des faits de corruption d'agent public étranger, de non-dénonciation de crime et de collecte illégale de données personnelles.
